MAIRIE DE VEYSSILIEU
1 place du Village
38460 VEYSSILIEU
Tél : 04.74.90.25.29
Courriel : mairie.veyssilieu@wanadoo.fr
Site BL-ENFANCE : https://portail.berger-levrault.fr/MairieVeyssilieu38460/accueil

Veyssilieu, le 04 juin 2026

Fiche (une par enfant) de renseignements et d'inscription à la cantine scolaire de Veyssilieu

Nom de l'enfant : .....
Prénom : .....
Date de Naissance : .....
Classe à la rentrée 2026 : .....

Adresse postale : .....
.....
Adresse mail des parents: .....

Nom et prénom du père : .....
Tel Domicile : .....
Tel Portable : .....
Tel Travail : .....
Nom et prénom de la mère : .....
Tel Domicile : .....
Tel Portable : .....
Tel Travail : .....

Qui du Père ou de la Mère est joignable le plus facilement ? :
.....
Personne à contacter en cas de nécessité (autre que les parents) :
.....
Tel : .....
Recommandations des parents (traitement médical, allergies,…) :

En cas de nécessité, les parents autorisent les personnes responsables de la surveillance des enfants ou toute personne mandatée par la Mairie, à contacter les services d'urgences.

J'INSCRIS MON ENFANT : COCHER LES CASES et écrire OUI ou NON dans les cases en-dessous des jours.

☐ *Très occasionnellement**	**Saisie par vos soins sur le site BL-ENFANCE.*

☐ *La semaine de la rentrée*

	MARDI 01/09	*JEUDI 03/09*	*VENDREDI 04/09*

☐ *Régulièrement à compter du lundi 07 septembre 2026*

LUNDI	*MARDI*	*JEUDI*	*VENDREDI*

A : *Le :* *Signatures des parents :*

MAIRIE DE VEYSSILIEU

1 place du Village
38460 VEYSSILIEU
Tél. : 04.74.90.25.29

Courriel : mairie.veyssilieu@wanadoo.fr
Site BL-ENFANCE : https://portail.berger-levrault.fr/MairieVeyssilieu38460/accueil

Veyssilieu,
04 juin 2026

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2026/2027
(Fiche à nous retourner impérativement avant le 22 juin 2026)

Je vous prie de trouver ci-joint :
- **la fiche d'inscription** au restaurant scolaire pour votre ou vos enfants. Si vous êtes concernés, je vous invite à nous retourner la ou les fiches dans les délais les plus brefs, et en tout état de cause **avant le 22 juin 2026.**
-**le règlement intérieur du restaurant scolaire** pour l'année 2026-2027, et la charte de bonne conduite.

Vous devez garder le règlement intérieur, et **rendre la charte de bonne conduite signée avec la fiche d'inscription.**

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à nous retourner systématiquement la fiche (cela permettra d'accueillir votre enfant occasionnellement, plus tard dans l'année ou en cas d'urgence).
Il suffira ainsi ensuite d'inscrire votre enfant via le site BL-enfance grâce à votre compte personnel dont les éléments (adresse et identifiant) vous serons donné en Mairie.

Pour les familles disposant déjà d'un accès BL-ENFANCE, vous pourrez saisir vos choix directement sur votre espace personnel.
Pour rappel, la gestion des inscriptions et/ou désinscription se fait uniquement via le site BL-ENFANCE. Le logiciel vous permet d'être averti d'éventuelles informations importantes, vous y trouverez également le menu de vos enfants et IMPORTANT la gestion de vos factures.
Nous restons à votre disposition pour toute urgence nécessitant la désinscription exceptionnelle d'un enfant sur présentation d'un certificat médical.

Pensez à nous signaler tout changement de numéros de téléphone, de nom ou d'adresse en cours d'année via votre espace personnel BL-ENFANCE ou en Mairie, afin qu'en cas de problème, l'on puisse vous joindre facilement. Enfin, avant la rentrée scolaire, et afin que votre enfant puisse être accueilli à la cantine, **pensez à nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.**

La facturation vous sera envoyée à la fin de chaque mois. **Nous vous demandons de respecter les dates de paiement pour le bon fonctionnement du service.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos salutations dévouées,

L'Adjoint au Maire,
Eliane RAIDELET

ECOLE DE VEYSSILIEU

BIEN VIVRE ENSEMBLE A LA CANTINE

Réglement de la cantine scolaire

La cantine est un moment de repas, de détente et de convivialité. Afin que chacun puisse déjeuner dans le calme et le respect, tous les enfants s'engagent à respecter les règles suivantes :

LES REGLES DE BONNE CONDUITE :

- Je parle calmement et sans crier
- Je respecte les autres enfants ainsi que les adultes qui m'encadrent
- Je reste assis à ma place pendant le repas, sauf autorisation d'un adulte
- J'utilise un langage poli et respectueux
- Je prends soin du matériel et des locaux
- Je respecte la nourriture et j'évite le gaspillage
- J'écoute et j'applique les consignes données par les adultes

Afin d'aider chaque enfant à adopter un comportement respectueux, un système d'avertissement est mis en place

Notre objectif

Ces règles ont pour but de garantir un climat serein, agréable et respectueux pour tous les enfants ainsi que pour le personnel encadrant. Chacun est responsable de son comportement et contribue au bien-être de tous ;

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Classe : .....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cantine et m'engage à le respecter.

Date :.....

Signature de l'enfant :

Signature du ou des responsables légaux :

EN CAS DE NON RESPECT DU REGLEMENT

- **1ère croix : Avertissement**

  Une première croix est inscrite en cas de comportement inadapté après rappel des règles.

- **2ème croix : Entretien**

  Une deuxième croix entraîne un entretien entre l'enfant et un responsable de la mairie afin d'échanger sur son comportement et de rappeler les règles de vie à la cantine

- **3ème croix : Convocation des parents**

  Une troisième croix entraine une convocation des parents et de l'enfant avec un responsable de la mairie afin de trouver des solutions.

- **6eme croix : Exclusion temporaire**

  Une sixieme croix conduit à une exclusion de la cantine pendant 1 semaine.